



Reconduction abusive canal + canal sat

Par **anhcyril**, le **04/10/2011** à **20:41**

Bonjour,

Je suis écœuré par ce qui nous arrive. Mon ami a résilié les 2 abonnements canal + canal sat, la résiliation a bien été prise en compte par retour de courrier. Mon ami est parti en voyage aux USA, il a les preuves, j'ai répondu à l'appel d'un commercial qui me proposait une réduction des 2 abonnements, je lui ai dit que le titulaire du compte était en voyage, il m'a dit qu'il le rappellerait à son retour de voyage et qu'il envoyait un courrier, chose qu'il n'a pas faite, par contre l'abonnement a été reconduit d'1 an suite à ce courrier qui nous remerciait de notre fidélité.

Mon ami a envoyé un recommandé pour dire qu'il n'a jamais été contacté et voulait le bon de restitution, pas de nouvelles et j'ai eu des tensions avec mon ami qui ne veut pas payer et a arrêté le prélèvement. C'est du vol pur et simple d'un commercial menteur.

Je suppose que mon ami titulaire du contrat va être harcelé par un service contentieux, que faire ? Voir la presse, déposer plainte, écrire à un ministre ? Merci de votre réponse.

Par **pat76**, le **05/10/2011** à **18:33**

Bonjour

Pour l'instant vous attendez un éventuel courrier de relance par le service contentieux. Si vous en recevez un, revenez sur le forum où nous vous indiquerons les textes du Code de la Consommation et du Code Civil à opposer au créancier.